

Coup de projecteur

Sept cabinets sur le MBO bis de Sfeir

Après une première étape de transmission capitalistique au management, soutenue par UI Gestion, en 2017, le groupe Sfeir réalise une nouvelle opération, accompagné par Andera Partners, qui investit via son fonds mezzanine ActoMezz. Cet OBO sponsorless permet au management emmené par Bruno Le Forestier et Didier Girard de se reluer au capital du groupe, tout en laissant à l'actionnaire historique, Pierre Dalmaz, ancien PDG, la majorité du capital. Cette relation capitalistique est le fruit d'un investissement intégralement obligataire d'Andera Partners. UI Gestion renouvelle son soutien au groupe en restant actionnaire. Implantée à Neuilly-sur-Seine, Sfeir est une Néo ESN, spécialisée dans la mise à disposition de développeurs IT au service des entreprises. Le groupe emploie 600 personnes, dont 550 développeurs, et accompagne près de 250 clients dans leur problématique de transformation

digitale. Son ambition est de doubler de taille d'ici les 5 prochaines années. **Levine Keszler** a conseillé Andera Partners, avec **Serge Levine**, associé, **Pierre Plettener** et **Rebecca Zbili** en corporate, ainsi qu'**Aude Manzo-Keszler**, associée, **Suzanne Busnel** en financement. **Cazals Manzo Pichot Saint Quentin** l'a également assisté en fiscalité, avec **Bertrand de Saint Quentin**, associé, et **Jenny-Emma Haure**. **Bilalian Avocats** a réalisé la due diligence juridique, avec **Marguerite Bilalian**, associée, et **Rémy Rouit**. **BRL Avocats** est intervenu sur l'audit social, avec **Nicolas Czernichow**, associé, et **Auréliette Ettroux**. **Piotraut Giné Avocats** a assisté Pierre Dalmaz et UI Gestion, avec **François Giné**, associé, **Suzanne de Carvalho**, **Carole Fouldrin** et **Pablo Jousseme**. **Orsan** a accompagné le management, avec **David Sebban**, associé, et **Clara Paetzold**. **Simmons & Simmons** a épaulé le pool bancaire, avec **Colin Millar**, associé, et **Antoine Venier**. ■

Deals

Cinq cabinets sur le renforcement de Dumont au capital de Samse

Dumont Investissement, déjà actionnaire majoritaire du groupe coté Samse, vient d'acquérir la participation de 21,13 % du capital de ce dernier qui était détenue par BME France (ex-CRH France Distribution), pour 136 M€. Cette acquisition porte la participation de Dumont à 77,30 % du capital et 81,28 % des droits de vote du distributeur de matériaux de construction. Dumont ouvre à cette occasion son capital à plusieurs nouveaux actionnaires, dont des entités de capital investissement des groupes Crédit Agricole (IDIA Capital Investissement, Crédit Agricole Alpes Développement et Carvest) et Crédit du Nord (Etoile ID), le groupe cimentier Vicat, des partenaires historiques et des investisseurs individuels, qui ont souscrit à une augmentation d'environ 15 % du capital pour financer une partie de l'acquisition. Le solde a été financé par souscription d'emprunts auprès du pool bancaire du groupe. **Lexan Avocats** a conseillé Dumont Investissement, avec **Luigi Giordano**, **François Barral-Baron** et **Fabienne Guillot**, associés, en droit des sociétés et droit fiscal. **Cabinet Bompont** l'a également assisté en droit des sociétés et droit boursier, avec **Dominique Bompont**, **Éric Laut**, associés, et **Jean Leroy**. **Jeausserand-Audouard** est intervenu en financement, avec **Marie-Paule Noël**, associée, et **Éléonore Secq** en financement. **Freshfields Bruckhaus Deringer** a représenté BME France, société contrôlée par Blackstone, avec **Alan Mason**, associé, **Sonia Tubiana** et **Joaquim Traoré**. **De Pardieu Brocas Maffei** a représenté les entités du groupe Crédit Agricole, avec **Jean-François Pourdieu**, associé, et **Alexandre Bankowski**.

Quatre cabinets sur le rachat de Licorne par son équipe dirigeante

La brasserie Licorne, à Saverne, est sur le point d'être vendue par Karlsberg à son équipe dirigeante, emmenée par son président Dominique Baudendistel, qui est soutenue par le fonds d'investissement UI Gestion. Après 30 ans de développement et de croissance soutenue en Alsace, l'entreprise brassicole allemande - qui utilise la marque Karlsbräu à l'international, afin de ne pas être confondue avec son homologue danois Carlsberg - souhaite en effet se concentrer sur le marché intérieur allemand. Fondée en 1845, la brasserie Licorne dispose d'un site de production à Saverne (67) et de deux activités de distribution (Karlsbräu CHR et Saverne Transports) pour un effectif total de 250 personnes. **Bastille Avocats** a conseillé le management de Licorne, avec **Laurence Gumuschian**, associée.

HPML a assisté UI Gestion, avec **Thomas Hermetet**, associé, et **Virginie Florance** en corporate, ainsi que **Nicolas Privat**, associé en fiscalité. **LMP Avocats** a représenté les acquéreurs, avec **François Loubières**, associé, et **Charlotte Lécussan**, pour la procédure de notification à l'Autorité de la concurrence. **Aramis** a épaulé Karlsberg, avec **Raphaël Mellerio**, associé, **Aliénor Harel** et **Quentin Laurent** en corporate, **Frédéric Milcamps**, associé en droit social.

Deux cabinets sur la prise de participation de Siparex dans Batibig

Siparex prend une participation minoritaire dans Batibig, aux côtés de Charles et Justin Bignon, les fondateurs et dirigeants des filiales du groupe. Spécialisé dans la maintenance et la rénovation des bâtiments, Batibig rassemble aujourd'hui 11 entreprises techniques et familiales. Le groupe réalise chaque année 40 000 interventions de maintenance auprès de plus de 6 000 gestionnaires d'immeubles privés en région Ile-de-France. **Shearman & Sterling** a conseillé Siparex, avec **Guillaume Isautier**, associé, et **Martin Chassany** en M&A, ainsi que **Charles Filleux-Pommerol** en fiscalité. **Jeausserand Audouard** a assisté Batibig, avec **Jérémy Jeausserand**, associé, **Pascal Gour**, counsel, **Nicolas Dragutini** en fiscal, **Élodie Cavazza**, counsel, **Elle Otto**, **Loïc Bustos** et **Marine Amsellem** en corporate, ainsi que **Marie-Paule Noël**, associée, et **Éléonore Secq** en financement.

Deux cabinets sur le rachat de StarDust par CTG

L'américain Computer Task Group (CTG) rachète l'entreprise marseillaise StarDust, spécialisée dans les tests et l'assurance qualité des services numériques. Grâce à cette acquisition, qui lui permet de se renforcer en France et au Canada, le fournisseur de solutions et de services de technologies de l'information coté au Nasdaq acquiert notamment la plateforme de crowdtesting de StarDust, qui lui permettrait de mobiliser jusqu'à 3 000 opérateurs dans une soixantaine de pays pour repérer, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les erreurs de fonctionnement sur la version bêta d'un site d'e-commerce, d'une application mobile ou d'un objet connecté. **Baker McKenzie** a conseillé CTG, avec **Hugo Sanchez de la Espada**, associé, et **Paul Nury** en M&A, **Jérémy Paubel**, associé, et **Laurianne Raux** en droit social, **Nathalie Marchand**, local partner, en IP, **Remy Bricard**, associé, et **Bérénice De Wailly** en IT, ainsi que **Fabrice Varandas**, counsel, et **Kelly Ruster** en immobilier. **Juridicialis** a assisté les cédants, avec **Muriel Arnal**, associée, et **Laurence Marteau**. ■